

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

SEANCE DU 10 JUIN 2013

DELIBERATION N°2013-39

OBJET : Ecole supérieure du professorat et de l'éducation Centre Val de Loire.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

DECIDE

D'APPROUVER par 18 voix pour, 2 contre et 1 abstention le projet d'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation Centre Val de Loire.

Fait à Tours, le 11 juin 2013

Le Président,



Loïc VAILLANT